YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2017

DELIBERATION N° 2017/07/575

OBJET :	**Désignation d'un nouveau délégué du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration de l'école BETH RIVKA concernant le budget des classes sous contrat**

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-33,

VU le procès-verbal portant élection du nouveau Maire lors de la séance du Conseil Municipal du 23 juillet 2017,

Sur proposition du Maire,

ELIT, à bulletin secret, par 33 voix, délégué du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de l'école BETH RIVKA concernant le budget des classes sous contrat :

-Jean-François CARO en remplacement d'Olivier CLODONG,

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Conseiller Départemental,

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE)

Olivier CLODONG

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture le 31/7/2017
et de la publication le 25/7/2017
Le Maire,

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE)